

## AXE 1 : AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE

### Action n°1A.4 Études complémentaires sur les phénomènes de ruissellement exceptionnels

#### Priorité moyenne

#### Objectif



#### Lien avec stratégie :

OS : 4  
OO : 4.3

Affiner la compréhension, la qualification et la quantification des inondations liées aux phénomènes de ruissellement sur des secteurs ciblés jugés prioritaires

#### Localisation



5 secteurs prioritaires (à définir au cours du PAPI) sur le périmètre du PAPI d'intention  
EPCI-FP concernés : Toulouse Métropole, Muretain Agglo, SICOVAL et CCGOT

#### Description



#### Contexte :

L'étude menée dans le cadre du PAPI d'intention sur les phénomènes de ruissellement exceptionnels a permis d'aboutir, pour la première fois sur ce territoire (94 communes), à la définition des zones inondables par ruissellement en cas de pluie exceptionnelle. La pluie de référence retenue est celle vécue en juin 2014 dans l'ouest toulousain (120 mm en une heure, soit deux fois le cumul de la pluie horaire de période de retour 100 ans). Sur la base de cette donnée nouvelle, les enjeux exposés ont été recensés et des préconisations d'actions permettant de réduire les risques ont été formulées.

En complément, l'élaboration des Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP), en cours à l'échelle de plusieurs communes et intercommunalités à la date d'élaboration du présent programme, a permis ou va permettre d'acquérir des informations complémentaires pour plusieurs gammes de pluies fortes, mais d'intensité inférieure à celle modélisée dans le cadre du PAPI, en prenant en compte plus finement les réseaux de gestion des eaux pluviales.

Les connaissances ainsi produites constituent une première base à mobiliser dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement (en lien avec l'action 4.2), mais aussi dans l'adaptation de la gestion de crise (en lien avec l'action 3.1), des réseaux de gestion des eaux pluviales et des bâtiments et équipements situés en zone inondable (en lien avec les actions de l'axe 5).

Néanmoins, l'échelle de réalisation de l'étude initiale induit nécessairement des approximations et des incertitudes localement fortes, qui peuvent être limitantes pour certaines applications, par exemple pour définir avec précision les côtes maximales pouvant être atteintes en cas d'inondation dans un bâtiment.

#### Contenu de l'action :

Cette action consiste à définir un nombre réduit de sites-pilotes, définis à partir de leur vulnérabilité actuelle ou projetée (si des opérations d'aménagements d'ampleur sont envisagées), sur lesquels la connaissance des risques, puis la proposition de solutions de réduction des risques seront affinées.

Elle sera réalisée en lien étroit avec les services en charge de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.

Le contenu des principales étapes est le suivant :

- 1. Identification des secteurs stratégiques.** Il s'agit des points noirs sur lesquels les inondations les plus préoccupantes, compte tenu de leur fréquence et/ou de leurs conséquences potentielles. Pour cette étape, une vérification du contenu des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales sera nécessaire pour pré-identifier les éventuelles préconisations retenues sur les secteurs stratégiques. En première approche, l'action est dimensionnée pour 5 secteurs stratégiques, pour une superficie globale d'environ **XX** km<sup>2</sup> ;
- 2. Diagnostic des causes et conséquences potentielles des inondations par ruissellement.** Ce diagnostic peut se traduire concrètement par des investigations de terrain et des entretiens avec les communes concernées et les populations / riverains exposés. Le diagnostic devra comprendre a minima :
  - Des investigations de terrain complémentaires ciblées et ponctuelles avec notamment l'analyse des conditions d'écoulement et de la vulnérabilité de certains bâtiments exposés ;
  - Des entretiens avec les communes concernées voire les populations ;
  - La description détaillée des inondations vécues : fréquence, dates remarquables, déroulement observé, enjeux touchés et conséquences ;
  - L'analyse des pluies à l'origine des inondations (caractère plus ou moins exceptionnel) ;
  - L'analyse détaillée du fonctionnement hydraulique du secteur : bassins versants à l'origine des écoulements, organisation des écoulements, fonctionnement des éventuels ouvrages lors de très fortes pluies, débordements et conséquences potentielles lors de très fortes pluies ;
  - Des conclusions sur les causes et conséquences potentielles des inondations.

Ce type d'étude passe avant tout par la collecte d'informations complémentaires (documents et témoignages), des analyses cartographiques et des calculs hydrauliques relativement simples. Selon la complexité de la configuration locale, le recours à un outil de modélisation pourra s'avérer nécessaire.

- 3. Proposition de solutions de réduction des risques.** Le panel des solutions à investiguer devra être large et intégrer :
  - Des solutions hydrauliques (en lien avec les éventuelles préconisations des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales) ;
  - Des solutions d'agencement de l'espace public pour mieux gérer les écoulements et, à plus ou moins long terme, des réflexions pour des règles particulières de gestion des eaux pluviales à l'amont des zones exposées et de prise en compte du risque dans les zones exposées (déconnexions progressives...) ;
  - Des préconisations d'amélioration de la gestion de crise, en anticipant des phénomènes locaux d'inondation par ruissellement : réflexions sur la mise en place d'instrumentations locales pour préciser le niveau d'alerte avec des informations in situ, plus fiables et plus adaptées aux secteurs stratégiques ;
  - Des préconisations de protection rapprochée des enjeux exposés, via la réalisation de diagnostics de la vulnérabilité des bâtis les plus exposés. Les travaux qui en découleront pourront être subventionnés dans la majorité des cas, selon les conditions d'éligibilité indiquées dans les actions de l'axe 5.

**Pilotage de l'action****Maître d'ouvrage :** Groupement EPCI concernés - Mandataire Toulouse Métropole

Acteurs associés : Services en charge des Schéma Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales

**Échéancier prévisionnel**

|   | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 |
|---|------|------|------|------|------|------|
| 1- Identification secteurs stratégiques |      |      |      |      |      |      |
| 2- Diagnostic des risques               |      |      |      |      |      |      |
| 3- Proposition de solutions             |      |      |      |      |      |      |

**Plan de financement****Coût total :** 100 000 € HT 120 000 € TTC

|                          | Entité           | Assiette  | Taux | Part du coût TTC |      |
|--------------------------|------------------|-----------|------|------------------|------|
| Financement prévisionnel | Maître d'ouvrage | 120 000 € | 30 % | 36 000 €         | 30 % |
|                          | État - FPRNM     | 120 000 € | 50 % | 60 000 €         | 50 % |
|                          | Région Occitanie | 120 000 € | 20 % | 24 000 €         | 20 % |

**Hypothèses de chiffrage**

- Coût moyen estimé par secteur : 20 k€ HT (à condition que tous les secteurs ne soient pas complexes avec un besoin de modélisation locale, un bon équilibre sera à trouver dans le choix de secteurs à investiguer - en termes de complexité de configuration et en termes de phénomènes - ruissellement urbain strict ou phénomène de ruissellement couplé à des débordements de petits cours d'eau)

**Indicateurs de suivi / réussite**

Identification des 5 secteurs stratégiques, État d'avancement de l'étude, Décision sur les éventuels aménagements à réaliser

**Autres actions en lien**

PAPI : action 3.1 (gestion de crise), action 4.2 (prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement), actions de l'axe 5 (réduction de la vulnérabilité des bâtis, équipements et réseaux existants).

**Documents de référence**

Étude PAPI d'intention / SDGEP (à compléter)